

La production domestique Un état des lieux en Algérie

Introduction

L'état des lieux des travaux de recherche ayant pour objet la thématique Femme nous a permis de constater que le thème relatif à la question femmes et travail en Algérie, est abordée à travers les différents aspects économiques, sociologiques et juridiques, **mais très peu d'études sont consacrées au travail domestique ou à la production domestique**

La littérature sur la question du travail féminin, il est vrai, est abondante. Elle ne concerne principalement, cependant, que la forme marchande du travail des femmes. Tel est le cas pour le travail marchand dans sa forme salariale pour lequel l'analyse touche tous les domaines de la question, sur la base de diverses théories et problématiques, tant au plan macro-économique, sectoriel, que micro-économique, mais aussi par le recours aux différentes disciplines sociales (sciences économiques, sociologie, psychologie, démographie, etc.).

Avec l'avènement en grand de l'Informel, dans notre société en particulier, il est exclusivement question du travail marchand informel - notamment le Travail à Domicile (TD). Constatons que cette dernière forme (Travail marchand informel) est surtout abordée par les sociologues et les économistes mais qu'elle connaît une production modeste du point de vue quantitatif, comparativement à celle portant sur le salariat féminin - Lakjaa, 1997; Kelkoul, 1994, 1999, 2005)- Du point de vue qualitatif, ces travaux sont des fondamentaux et sont devenus des travaux d'expertises, en la matière.

A l'exception des Enquêtes MOD, l'ONS a été jusqu'à 2005 la seule institution étatique et de recherche, malgré les limites que nous avons abordées dans le premier chapitre, à s'être intéressée de manière explicite et hasardeuse à la question du travail domestique et la production domestique.

Ce n'est qu'en 2006 qu'une enquête nationale¹⁶⁵, sur les femmes et leur intégration socioéconomique, aborde la question du travail et de l'emploi en rapport au travail et à la production domestique en Algérie.

¹⁶⁵ Enquête nationale Femmes et intégration socioéconomique initiée par le ministre déléguée et pilotée par le CRASC sous la direction de N. Benghabrit-Remaoun 2006

Ainsi dans un premier temps nous présenterons la revue de la littérature, sur la production domestique, à travers le corpus retenu, pour que dans un second moment nous arrêterons sur les résultats de cette enquête, sur la dimension travail / production domestique

I). Revue de la littérature sur la production domestique en Algérie.

La littérature portant sur le travail non marchand informel, et au titre de démarche individuelle en matière de réflexion scientifique, se réduisait, en 1999, à deux travaux principaux : Z. Guerroudj (1979) et F.Talahite-Hakiki (1983). Ces travaux ont cependant pour objet la production domestique ménagère en général. Le principal constat à faire est que cette littérature n'aborde nullement la question du travail non marchand spécifique au titre de la production domestique

Depuis d'autres thèses et mémoires sont venues consolidées cette production scientifique comme les mémoires de Magister de F.BOUFENIK 1999 et de D.Chareb Metair (2000)

La problématique des thèses, mémoires et articles répertoriés s'articule autour de deux axes fondamentaux :

- Le premier axe aborde la question de : Femme, travail et entreprise. Il est mis l'accent sur la réalité sociale de la femme travailleuse dans le procès de travail dans le secteur industriel en apportant une analyse des difficultés et des blocages comme contrainte à la participation des femmes dans la vie économique du pays et cela à travers le diagnostic des facteurs socioculturels et professionnels qui encouragent ou entravent la femme à continuer à travailler dans l'entreprise industrielle donc en rapport au collectif des travailleurs - .travailleuses.
- Le deuxième axe aborde la question de : Femme, travail et famille. Il aborde la question des conditions sociales de vie des femmes travailleuses et les conséquences sur la vie familiale à travers l'analyse des éléments positifs et négatifs encourus suite au travail de la femme à l'extérieur. Cet axe a traité également des différentes difficultés que rencontrent la femme travailleuse et ses tentatives de concilier vie professionnelle et vie familiale autrement dit, concilier entre taches domestiques et taches professionnelles.

Comme nous l'avons souligné auparavant, les travaux consacrés exclusivement au travail domestique sont très peu nombreux. Nous avons relevé quatre (04) travaux de recherche

(trois mémoire de Magister et un article) sur l'objet spécifique qu'est le travail domestique ou le travail non rémunéré des femmes¹⁶⁶.

Ce peu d'intérêt pour la recherche sur la question du travail domestique n'est-il pas lié au fait que la catégorie des femmes au foyer est une catégorie non visible ? Cependant cette catégorie représente la population féminine la plus importante. Aussi, le manque de recherche sur le sujet peut être lié à la conception dominante dans l'économie, à savoir que le travail ne peut être perçu que comme créateur de richesse. Or, le travail domestique n'est pas l'apanage des femmes au foyer mais concerne également les femmes exerçant une activité professionnelle.

Sur le plan méthodologique toutes les thèses et mémoires ont utilisé en premier lieu la méthode descriptive, analytique et l'approche historique. Cette méthode consiste à rassembler les données sur des cas précis en vue d'expliquer les facteurs déterminants de la situation sociale de la femme travailleuse. Nous avons relevé également l'utilisation de la méthode qualitative basée sur l'observation et l'enquête par entretien.

Nous présentons ci-dessous une analyse des différents travaux de recherches recensés cités précédemment et qui traitent spécialement du travail domestique des femmes en tant qu'objet distinct et spécifique.

Le premier travail, (F. Talahite 1983)¹⁶⁷ inscrit la problématique de la place du travail domestique dans le cadre des théories économiques. Son travail porte sur l'étude de la catégorie du procès de travail domestique et de la ménagère dans l'économie politique.

L'objectif est de démontrer « *comment l'absence d'analyse d'un espace de femmes dans la théorie économique et plus largement l'occultation d'un pan entier de l'activité économique* ¹⁶⁸ », qui se caractérise par la production domestique des femmes notamment

¹⁶⁶ A ces deux axes d'autres travaux de recherches se consacrent à l'implication des femmes dans l'activité professionnelle et les aspects du juridiques et psychologiques. Des thèses en droit qui s'intéressent au statut social de la femme travailleuse dans le droit Algérien moderne. Et d'autres thèmes de psychologie traitant souvent de l'impact de l'implication de la femme dans le travail sur son rôle de mère. Ces thèmes analysent la question de la conciliation de son rôle professionnel et son rôle dans la vie privée plus particulièrement dans sa dimension domestique. **Seules les travaux, notamment les thèses et mémoires en Sciences Sociales (Economie, Sociologie et Anthropologie) et un article sont faire partie de notre corpus**

¹⁶⁷ Talahite Hakiki Fatiha : Travail domestique et salariat féminin : essai sur les femmes dans les rapports marchands. Mémoire de Magister en sciences économiques, Université d'Oran 1983 sous la direction de Christian Palloix p 9 – 10

¹⁶⁸ op. cit, p 10

celle relative à la contribution dans la reproduction de la force de travail nécessaire au développement du capital.¹⁶⁹

L'auteure base son approche sur l'analyse théorique du travail domestique dans la science économique. Dans ce sens, elle s'interroge : « *Comment les essais pour construire une théorie économique de la famille ou du travail domestique, apparaissent comme des greffes d'organes étrangers dans le corps constitué de l'économie politique* »¹⁷⁰ poursuivant son analyse elle apporte « *une distinction entre travail ménager et travail domestique : le premier désigne la liste des tâches ayant trait au ménage sans indiquer les conditions de leur réalisation. Elles pouvaient être remplies par un(e) employé(e) de maison ou par une ménagère (épouse sœur qui effectue gratuitement les obligations dans le cadre du foyer où elle vit)* » et le deuxième, le travail domestique : « *c'est mettre en évidence que les tâches sont accomplies gratuitement dans une société envahie par les rapports marchands* »¹⁷¹.

S'inscrivant dans l'approche théorique des rapports sociaux inégaux de sexe, l'auteure affirme « *la reproduction de la force de travail retombe sur la femme comme force de travail secondaire, nécessaire pour permettre la mise au travail de la force de travail principale celle de l'homme* »¹⁷²

D'autres définitions corroborent son point de vue : « *le travail domestique c'est du travail productif au sens marxiste du terme, c'est-à-dire du travail qui produit de la plus value* »¹⁷³ Ajoutant un commentaire, elle précise « *si le travail crée de la plus value, cela pose la question de son accumulation* ». Abordant la question du travail domestique l'auteure cite Christian Palloix, son directeur de thèse, qui affirme que « *le travail domestique est mis en œuvre en tant qu'actes de travail non rémunérés, non validés socialement* ».

En matière d'analyse théorique, l'auteure cite les chercheurs qui ont le plus travaillé sur la problématique du travail domestique en l'occurrence Claude Meillassoux dans son ouvrage : « *Femmes, greniers et capitaux* », en partant de la communauté domestique primitive et Christine Delphy dont son ouvrage : « *Travail ménager ou travail domestique* » qui parle de la dépossession du produit du travail des femmes à travers les rapports marchands et parle de procès de travail domestique. L'auteure analyse à travers les

¹⁶⁹ ×p. Cit, p 10

¹⁷⁰ Op. Cit p 12

¹⁷¹ Idem

¹⁷² Idem

¹⁷³ Op. Cit. p 86

approches des théoriciens classiques et néoclassiques de l'économie politique Adam Smith, Keynes, Ricardo, la question du travail productif et du travail improductif. Ce dernier situé hors du marché est occulté.

Si les théories économiques se sont intéressées aux rapports travail/capital et aux rapports ouvriers/patrons, elles ne se sont pas « *préoccupées à identifier les rapports dans lesquels sont insérées les femmes et si une place particulière leur est dévolue dans la représentation de la société, celle-ci est en fonction d'une logique physiologique ou biologique admise comme donnée naturelle* ».

Par ailleurs le théoricien J.K.Galbraith apporte une critique du modèle néoclassique en partant de la reconnaissance du travail domestique effectué par les femmes mais rejoint les classiques dans leur analyse en soutenant la distinction du travail marchand donc économique et le travail non marchand donc non économique. Sa démarche est de l'absorption du travail ménager donc domestique par la sphère marchande. D'autres auteurs (D.S Kahn, J.P Faugère, J. Mincer, GS. Becker et R. Graonau) vont développer d'autres approches basées sur « une économie de la famille » à travers : - la théorie du consommateur, partant de l'idée que des biens et services issus de la production non marchande donc domestique, peuvent se substituer aux produits marchands. Cette théorie va considérer la fonction économique de la famille (ménage).

- La théorie du capital humain : « *comme production de ressources humaines accumulées ou investies par les individus qui bénéficient de ce travail domestique* ».

L'auteure précise « *que malgré les efforts investis pour construire une économie de la famille indépendante de la sphère marchande, l'évaluation de cette production domestique sera en dernière analyse, faite par rapport au marché.* ¹⁷⁴ ». Ainsi pour l'auteure cela traduit par là « *l'incapacité fondamentale de la théorie néoclassique à construire un modèle propre à l'économie de la famille* »¹⁷⁵.

Poursuivant son analyse, l'auteure aborde les nouvelles approches économiques qui se sont développées ces dernières années, notamment aux Etats-Unis, à travers les études et enquêtes budgets temps, dont l'objectif principal est de mesurer et de quantifier le produit de l'activité domestique et du travail ménager. Ces approches abordent finalement la

¹⁷⁴ Talahite Hakiki Fatih (1983) P 60

¹⁷⁵ Op. cit. P 62

question par rapport au marché et consistent à considérer le travail domestique par rapport à ce qu'il coûterait s'il est effectué par quelqu'un d'autre (méthode du manque à dépenser).

Pour l'auteure, ces approches n'excluent pas leur vision idéologique et morale à l'égard du travail domestique, car adossées à une inégalité des sexes (activités domestiques effectués par les hommes n'ont pas la même valeur lorsqu'elles sont accomplies par des femmes) et une inégalité des classes (la vaisselle faite par une femme médecin aurait plus de valeur que celle faite par une ouvrière).

Cependant la reconnaissance du travail domestique en tant qu'activité économique, va faire l'objet de revendications des courants féministes dès la fin des années 60 et le début des années 70 (création d'une association américaine d'économie domestique, la revendication d'un salaire domestique et son intégration aux indicateurs économiques et dans le calcul du produit national brut (PNB)¹⁷⁶

Après l'analyse théorique, l'auteure fait une approche historique de la formation du salariat féminin en Algérie à partir de la période coloniale et période post coloniale. Elle s'appuie sur des études et enquêtes de Bourdieu et sur des statistiques du bureau main d'œuvre d'Oran. Elle souligne la concentration des femmes dans certaines branches d'activités (textile) ce qui traduit une reproduction des différentiations de sexe et aborde l'intégration des femmes dans la sphère du marché du travail donc de la production marchande, à travers la soustraction des femmes de la production domestique qui demeure non reconnue.

En conclusion, l'auteure affirme que les théories économiques soumettent toujours le Travail par rapport au Capital et dans ce sens, certaines catégories d'économistes préconisent de transformer le travail domestique en services marchands. Une démarche qui rentre toujours dans la logique des rapports sociaux capitalistes comme rapports d'exploitation, celle de soumettre le travail des femmes au foyer. Selon l'auteure, « *la perspective offerte aux ménagères par rapport à leur sentiment d'exclusion n'est pas dans l'abolition des causes de cette situation – le salariat et les rapports marchands – mais au contraire dans une généralisation de ces* ¹⁷⁷ *derniers* » or « *dans le rapport salarial au sens large que la simple salarisation (comme productif ou improductif), le*

¹⁷⁶ Ibid. p. 68

¹⁷⁷ Ibid p. 69

travail domestique moderne n'est-il pas l'expression d'une inscription particulière et non réductible à la précédente, des individus dans la société salariale ? »¹⁷⁸

A ce propos, l'auteure s'interroge sur les interprétations des théories néoclassiques comme le simple signe que la famille est vouée dans le capitalisme au même sort que l'éducation ou la santé : sa dissolution avec la salarisation de ses membres. Elle souligne que la mise au travail salarié des femmes, vise à les intégrer dans le procès du travail dans lequel les différenciations et discriminations des sexes sont toujours en vigueur.

Or actuellement, le travail domestique, au titre de l'entretien, la cuisine, la garde des enfants, sont des produits marchands effectués par des entreprises - les restaurants, les sociétés de nettoyage, les crèches et garderies - qui emploient des salariés (es) et dégagent de la plus value. Il s'agit d'une réalité économique qui résulte de l'industrialisation de ces activités.

Si pour l'auteure le souci majeur réside dans l'exploitation qui caractérise l'emploi salarié et plus particulièrement des femmes en tant que travailleuses et que la salarisation du travail domestique ne fait que perpétuer les inégalités hommes/femmes. Il nous semble que cette salarisation ou cette transformation du travail domestique en produit marchand, est un fait économique et historique incontournable et la question qui se pose, réside non seulement dans la socialisation primaire des hommes et des femmes qui doit bannir les discriminations sexuelles et la dévalorisation des rôles féminins, mais aussi dans la socialisation des femmes dans l'espace public, socialisation qui doit consacrer leur citoyenneté et leur pleine implication dans la vie sociale économique.

Le deuxième travail (Fatma BOUFENIK 1999), à savoir nous même, nous proposons d'évaluer la production domestique des femmes à travers l'exemple des soins apportés aux enfants, à l'instar d'autres activités domestiques. Nous soulignons que la production domestique des femmes n'est pas prise en compte dans la comptabilité nationale où le produit intérieur brut du fait du caractère non marchand ou non rémunéré des tâches ménagères et soins apportés par la mère à ses enfants.

Notre mémoire de magister a pour objet l'étude de la contribution des femmes en matière de production domestique de santé, dans la prise en charge d'une maladie aigüe, les maladies diarrhéiques du nourrisson. Il s'agit d'une étude de la production non

¹⁷⁸Idem p 70

marchande des femmes (domestique) dans le domaine de la santé : une contribution des femmes non prise en compte et non comptabilisée dans le produit national. Elle traite donc, de la non prise en compte de la valeur économique du travail non rémunéré des femmes dans le PIB.

L'analyse du sujet rentre dans le cadre d'une nouvelle approche économique du travail des femmes en Algérie par son extension non seulement à l'ensemble de la sphère marchande (saliariat, travail informel et travail rémunéré à domicile des femmes) mais également de la sphère de la production non marchande (travail domestique qu'il concerne les travaux d'entretien ou les activités de soins et de santé).

Ainsi « *la production domestique est une production non marchande qui ne fait pas l'objet d'échanges marchands et qui considère le travail domestique comme une activité non marchande dans l'économie nationale et dans la comptabilité nationale.* »¹⁷⁹

Cette définition du concept d'activité économique, reconnaît en tant que telle l'activité qui produit des biens et services selon les critères commercialisables. C'est-à-dire ayant une valeur monétaire sur le marché d'où l'exclusion du travail domestique en tant que bien non commercialisable or celui-ci est nécessaire non seulement à la reproduction de la force de travail mais aussi au bien-être social. A ce titre M. Reid définit la production domestique « *comme étant la production des ménages qui comprend les activités non rémunérées qui pourraient être remplacées par des biens marchands ou par des services rémunérés si les circonstances telles que le revenu, les conditions de marché et les goûts personnels permettaient de déléguer la production du service à une personne extérieure au ménage*¹⁸⁰ ».

Pour situer l'importance du travail domestique, nous présentons la situation statistique de la population féminine en Algérie, suivie de celles qui sont occupées¹⁸¹.

Pour nous, deux principaux courants de la théorie économique se partagent l'analyse de la production domestique comme forme de travail : l'économie de la santé et la nouvelle théorie du choix du consommateur. La théorie du choix du consommateur se base sur le

¹⁷⁹ Fatma BOUFENIK (1999) Le travail domestique : le cas de la production domestique en santé. Mémoire de magistère d'économie sous la direction de M. Abdellaoui - Université d'Oran, p. 64.

¹⁸⁰ Ibid., p. 78

¹⁸¹ In bulletin, statistiques rétrospectives 1990-1992, Ministère du travail et de la protection sociale, Direction des études et de la planification. Alger, Août 1995

comportement des individus, l'analyse des coûts des produits domestiques mis sur le marché, dont le calcul est en fonction du temps nécessaire à la production du bien par le ménage, en l'occurrence par les femmes.

Nous nous sommes appuyées sur la définition du - *travail domestique comme un ensemble d'activités non rémunérées, exercées par un membre de la famille ou du ménage pour la création d'un bien ou service nécessaire au déroulement de la vie quotidienne.*

Par ailleurs nous qualifions le temps nécessaire à la production par les femmes d'un bien sous la contrainte du temps comme source rare limitée à 24 h/J et où l'on distingue une division en quatre temps (méthode Slazai) à savoir : Temps du travail marchand nécessaire à une activité rémunérée (TW) ; Temps de travail domestique (TI) ; Temps des activités de loisirs (TL) ; Temps d'inactivité, temps de repos (R), source d'utilité indirecte¹⁸²

Dans ce sens, quelques interrogations se posent¹⁸³ :

- Quelle est la délimitation entre activité d'utilité directe et activité indirecte ?
- Comment délimiter les activités marchandes et celles de loisirs ?
- Comment quantifier le temps nécessaire à la production domestique lorsque l'activité procure une utilité directe et indirecte ?

Il existe selon nous¹⁸⁴ « *deux modalités de quantification du travail domestique comme prestation privée pour le ménage et pour le fonctionnement général de la société qui sont axées sur le temps et sur la valeur monétaire* ».

Ceux sont toutes ces interrogations qui nous ont poussées à poursuivre notre réflexion dans un long processus de recherche couronné par la production de la présente thèse de doctorat.

Le troisième travail (Metair 2000) propose une étude de type sociologique et tente d'analyser la place du travail domestique chez l'enseignante universitaire. Il traite de « l'envahissement », voire l'hégémonie des activités domestiques sur les activités professionnelles, jusqu'à se confondre avec l'identité féminine de l'enseignante dont

¹⁸² F. BOUFENIK (1999), op. Cit. p. 72

¹⁸³ F. BOUFENIK op. cit. : pp. 81-82

¹⁸⁴ Nous reprenons cette démonstration dans la dernière section du chapitre précédent de la présente thèse.

l'exercice de la profession n'est perçu que comme une continuité ou une complémentarité de son activité principale au sein de l'espace domestique.

L'objet de son étude porte essentiellement sur le travail domestique et son rapport au travail chez l'enseignante universitaire. La question principale est que l'activité domestique est considérée comme un travail fondamental dans la vie quotidienne de la femme universitaire étant donné son imprégnation de la culture patriarcale dominante dans la société, chose qui influe sur sa relation avec l'espace professionnel. Les hypothèses de travail s'appuient sur :

- la relation de la femme universitaire avec l'espace domestique comme conséquence de sa socialisation dès l'enfance au sein de la famille et dont la force symbolique des critères et valeurs est déterminée par les différents rôles sexués
- cette socialisation a favorisé la construction d'une identité féminine nécessitant des performances domestiques qui a permis son intégration dans l'espace domestique
- le statut de l'enseignante universitaire (savoir, connaissances...) a rendu encore plus complexes l'accomplissement des tâches domestiques dans un souci d'excellence et de performance
- la situation de l'enseignante universitaire a permis la constitution d'une relation instrumentale entre la souplesse du temps professionnel et ce qui lui permet d'augmenter ses activités dans l'espace du foyer.

L'auteure étudie la question dans le cadre d'une approche sociologique, elle n'aborde pas la quantification du travail domestique et son intégration dans la comptabilité nationale, mais elle l'étudie comme valeur sociale infinie, comme service gratuit, voilé et qui demande une disposition continue des femmes. Elle analyse la relation au travail domestique de l'enseignante universitaire, à travers les entretiens menés auprès de 25 enseignantes de différentes disciplines de l'université d'Es Senia Oran.

Les résultats de cette recherche démontrent que :

- le travail domestique se caractérise par sa gratuité et son occultation
- le lien qui s'établit entre le travail domestique et les femmes en tant que genre s'inscrit dans la division sexuelle du travail. Cette dernière s'appuie sur la distinction sociale établie sur des différences sexuelles

- l'exercice du travail domestique est intimement lié à l'espace du domicile comme espace historiquement voilé. Cela en raison de la non visibilité de celles qui l'effectuent-les femmes d'intérieur. Son invisibilité est liée à la force des symboles de la culture patriarcale qui définit les rôles et fonctions de l'homme et de la femme. Le travail domestique est voilé et celle qui l'effectue ne le distingue pas du fait qu'il constitue une partie de son identité, donc fortement intériorisé. Il est considéré comme une activité qui ne produit pas de richesse matérielle du fait de sa gratuité et du fait aussi qu'il «*existe dans un espace et dans un temps de la reproduction de la famille et de l'espace personnel*»¹⁸⁵

Le fait que le travail domestique considéré comme activité personnelle et choisi comme étant une fonction naturelle au niveau de la conscience sociale des femmes, devient un temps libre, ce qui facilite sa non reconnaissance.

L'auteure souligne notamment les difficultés théoriques en sciences sociales pour cerner et appréhender le travail domestique. Les résultats de l'analyse effectuée auprès des 25 enseignantes universitaires aboutissent aux conclusions suivantes :

- L'objet de la relation entre l'enseignante universitaire et le travail domestique n'apparaît pas comme un fait ordinaire, notamment pour l'intellectuelle.
- Les femmes universitaires sont fortement imprégnées des pratiques symboliques de la culture sociétale qui se révèle à travers la division sexuelle du travail.
- L'espace domestique comme espace de socialisation où s'expriment ses qualifications et ses compétences, devient source de son pouvoir et son critère de réussite.
- L'activité professionnelle de la femme universitaire devient une continuation du travail domestique, cette dernière dirige le travail domestique de façon organisée et rationnelle de façon à préserver son image de femme qui concilie vie professionnelle et vie familiale. Son attachement à la cuisine trouve son soubassement culturel et considère la cuisine comme un art. Elle parle de la cuisine comme un métier, à l'instar de l'artisanat et conclue par la prééminence du travail domestique dans la vie quotidienne de l'enseignante universitaire.

¹⁸⁵ Metair-Chareb Dalila (2000) L'espace domestique et le travail cas de l'enseignante universitaire, mémoire de magistère de Sociologie, p. 118

Le quatrième travail, un article (F. Adel 1997) propose une réflexion sociologique qui pose le problème de la délimitation entre travail domestique, travail informel, travail à domicile, production domestique et production marchande et non marchande. En même temps, il remet en question la distinction qui caractérise le travail domestique entre production marchande et non marchande, distinction qui résulte du fait que ce travail s'exerce dans la sphère privée ou domestique et se traduit par l'occultation de sa contribution dans la reproduction sociale de la société.

F. Adel aborde la réflexion sur le travail domestique par une présentation d'une approche théorique sur le concept de travail domestique et souligne la confusion et l'imprécision de sa problématique du fait des termes qui rendent compte de cette réalité à savoir : travail domestique, travail informel, travail à domicile, production domestique, production marchande et non marchande. Précisant par là que la recherche sur la question a été abordée beaucoup plus par les économistes que par les sociologues.

Cette situation découle du fait de considérer l'espace domestique comme un espace de reproduction et par là induire une séparation entre la sphère de la production (l'économie lieu de création de richesse) et la sphère de la reproduction celle de l'espace domestique comme lieu de consommation et d'entretien de la force de travail donc un espace qui ne crée pas la richesse. Or des études ont démontré que l'espace domestique, est « *non seulement producteur de richesses mais contribue par son invisibilité à fausser les données réelles de l'économie* ¹⁸⁶ »

La question principale de cette réflexion porte « *sur le travail domestique en tant qu'activité se situant dans un lieu particulier (l'espace domestique et concernant exclusivement une catégorie sexuelle déterminée (les femmes) et s'inscrivant dans un système de relations particulier (la famille).* ¹⁸⁷ »

L'auteur précise que le caractère marchand et non marchand, certes important mais secondaire, car il s'agit de tenir compte du processus qui existe entre la vie de travail et la vie de famille. Car le travail domestique peut être quantifié en temps et en monnaie.

¹⁸⁶ Adel Faouzi : Le travail domestique in *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences Sociales*. N° 1 Printemps 97. p 9

¹⁸⁷ Ibid.

L'auteur s'appuie sur la faiblesse des chiffres de l'activité des femmes dans le marché du travail, et le constat du repli des femmes dans le foyer pour conclure que cette situation constitue le résultat beaucoup plus des charges familiales et des responsabilités conjugales. Il propose une réflexion théorique sur le travail domestique dans une perspective sociologique qui permet de mettre en exergue les liens entre le travail domestique et la famille et dont la finalité n'est pas la recherche du profit mais de la qualité de vie.

II) Le travail domestique des femmes et leur intégration socioéconomique,

Nous nous proposons ici, de faire une présentation critique des résultats concernant le travail domestique des femmes tirés de l'enquête nationale sur les femmes et leur intégration socioéconomique. A chaque fois qu'il nous sera possible, nous aurons à confronter les résultats de cette enquête à l'Enquête de référence comme notre propre choix méthodologique. Pour des préoccupations méthodologiques, nous soulèverons les biais ou les limites de notre approche.

L'enquête nationale¹⁸⁸ initiée par le Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine, a été menée par l'équipe du Centre National de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC).

Cette enquête avait pour objectif de faire un état des lieux de la situation des femmes par rapport au travail, connaître les représentations qu'ont les femmes du travail, repérer les modalités de mise en place des liens femmes, famille et travail¹⁸⁹.

« Deux grandes interrogations sont à la base de cette enquête :

- Quelles sont les conditions d'accès et d'exercice du travail, les contraintes et leurs gestions du quotidien ?
- Quels sont les moyens et les possibilités qui favorisent l'intégration socio- économique et quels sont les obstacles qui s'y opposent ?

Cette enquête a été menée entre janvier et février 2006 auprès de **13755 femmes âgées de 16 ans et plus**, issues de 4961 ménages dont les questionnaires de 4436 ménages ont été validés et qui sont repartis comme suit : 2842 ménages dans l'urbain, 1594 ménages dans le rural, tirés sur la base d'un échantillon représentatif de 16 Wilayas réparties sur les 4 grandes régions algériennes : Est, Ouest, Centre et Sud et couvrant 66 communes.

C'est ainsi que nous mettrons plus particulièrement en exergue dans notre approche, la place occupée par les tâches domestiques par les femmes qui travaillent et les activités du week-end pour l'ensemble des femmes concernées par l'enquête.

¹⁸⁸ Enquête nationale initiée par le Ministère délégué à la famille et pilotée par le CRASC sous la direction de N.Benghabrit-Remaoun

¹⁸⁹ Ibid.

Partant d'une approche sociologique quantitative est mise en œuvre un questionnaire composé de questions fermées, et rédigé dans les deux langues (Français – Arabe)¹⁹⁰ et le choix de la langue pour les réponses a été laissé aux femmes enquêtées.

Il comporte 170 questions construites à partir de données qualitatives recueillies lors d'une précédente enquête et d'entretiens qui ont permis de pénétrer dans les profondeurs de la pluralité des situations vécues par les femmes.

L'enquête a rendu possible l'interrogation sur les maillons du changement, fonctionnant comme de véritables indicateurs des sens empruntés aujourd'hui par les transformations sociales.¹⁹¹

Le choix de la langue pour les réponses a été laissé aux femmes enquêtées. La population féminine âgée de plus de 16 ans, issue du dernier RGPH (recensement général de la population et de l'habitat) a servi de base pour les différents tirages.

L'analyse des résultats nous permet de souligner la pluralité des situations vécues par les femmes. Elles s'inscrivent dans quatre grandes catégories : femmes au foyer, femmes en formation, femmes occupées et femmes en demande d'emploi ou en chômage. »¹⁹²

Caractéristiques sociodémographiques des femmes enquêtées

De l'enquête, il ressort une présence massive des femmes dans l'espace domestique, représentant près de la moitié des femmes enquêtées. Les femmes occupées représentent plus de 18% de la population enquêtée, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chiffre proche, mais néanmoins supérieur à celui de l'ONS (office national des statistiques) qui est de 14,6%.

¹⁹⁰ibid.

¹⁹¹ ibid.

¹⁹² ibid.

Tableau 13 : Répartition de la population enquêtée par profil

Enquête Nationale – 2006 – CRASC		
Profils	Effectifs	%
Femmes au foyer	6706	48,75%
Femmes en formation	2981	21,67%
Femmes occupées	2570	18,68%
Femmes demandeuses d'emploi	1496	10,89%
Sans réponse	02	0,01%
Total	13755	100%

Le tableau ci-dessus montre la dominance de la catégorie des femmes au foyer 48,75% et dont la contribution à l'activité économique du pays, à travers la prise en charge des activités domestiques, telles que : l'entretien ménager, l'éducation de la petite enfance, la prise en charge et les soins apportées aux personnes âgées, demeure sous évaluée pour ne pas dire occultée. Sans omettre de souligner que l'activité domestique concerne aussi les femmes en activité. Ces derniers cumulent un double travail celui lié à l'activité professionnelle et celui lié à l'activité domestique. D'où l'existence de femmes interrompant leur profession en raison des charges familiales et domestiques.

Femmes et statut matrimonial

La répartition selon la situation matrimoniale de la population enquêtée montre que cette dernière est constituée en majorité de femmes célibataires. Il ne faut pas oublier qu'en Algérie actuellement, et ce, grâce notamment à l'instruction des femmes, l'âge du mariage a nettement reculé passant en 2004 à 29,9 ans pour les filles et 33 ans pour les garçons.

Nous tenterons de faire un parallèle avec les résultats de l'Enquête MOD/1992, reprise par M.Kelkoul, uniquement pour les aides familiaux. Au delà du biais que posera la comparaison, cela nous permettra, sous cette réserve de comparer les résultats de l'Enquête Nationale – 2006 – CRASC et les résultats pour 1992, aussi bien pour les femmes que pour les hommes

Tableau 14 : Situation matrimoniale de la population enquêtée

Situation Matrimoniale	Enquête Nationale 2006 - CRASC*		Enquête MOD/1992 - ONS**					
	Femmes Enquêtées		Femmes		Hommes		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Célibataires	7523	54,70%	7098	70.00	198068	84.32	205166	83.70
Marié- e- s	5025	36,53%	2366	23.34	36504	15.54	38870	15.90
Divorcé- e- s	428	3,11%	338	3.33	338	0.14	676	00.30
Veuves/fs	773	5,62%	-	-	-	-	-	-
Séparé –e – s	-	-	338	3.33	-	-	338	00.1
Sans réponse	06	0,04%	-	-	-	-	-	

Total	13755	100%	10140	100.00	234910	100.00	245050	100.00
--------------	-------	------	-------	--------	--------	--------	--------	--------

Confectionné par nos soins à partir de deux sources :

* Enquête nationale initiée par le Ministère délégué à la famille et pilotée par le CRASC sous la direction de N.Benghabrit-Remaoun

**Kelkoul M, Femmes et secteur informel, Actes de l'Atelier « Femmes et développement », Alger, 18 – 21 octobre 1994, éd. CRASC, p277.

Femmes et scolarisation

L'avancée de la scolarisation des femmes est confirmée par l'enquête, près de 50% de la population enquêtée possède un niveau secondaire/supérieur comme le confirme le tableau suivant :

Tableau 15 : Niveau d'instruction de la population enquêtée

Niveau d'instruction	Enquête Nationale 2006 - CRASC		Enquête MOD/1992 - ONS(1)	Enquête MOD/1992 - ONS (2)
	Effectifs	%	%	%
Sans instruction	2317	16.84	64.20	69.7
Primaire	1881	13.68	15.20	18.5
Moyen	3039	22.09	11.60	09.80
Secondaire	3880	28.20	8.60*	01.90
Supérieur	2612	19.00	00.20**	00.10
Sans réponse	26	0.02	-	-
Total	13755	100.00	100.00	

(1) : foyer exerçant des travaux d'appoints.

(2) : Travailleuses à domicile

*Secondaire + stage 1

**Supérieur + Stage 2

La comparaison des résultats de L'Enquête nationale – 2006 – CRASC avec l'Enquête MOD /1992 montre une différence spectaculaire de la scolarité entre les femmes

enquêtées, même si les femmes enquêtées pour l'Enquête MOD/1992 sont des femmes au foyer exerçant des travaux d'appoints ou travailleuses à domicile.

Cette avancée dans la scolarisation des femmes n'implique pas une intégration importante des femmes dans l'activité économique rémunérée. Actuellement une forte demande des femmes dans le marché de l'emploi est constatée malgré les contraintes que suppose la prise en charge des activités domestiques et l'éducation des enfants (horaires scolaires non adaptées et manque de cantines scolaires, problèmes de transport etc.)

Femmes occupées et travail domestique

Comme le travail domestique est la question principale de notre étude nous allons donc reprendre les données de l'Enquête Nationale – 2006 – CRASC, concernant le profil des femmes selon leurs activités que nous mettrons en comparaison avec des données recueillies dans d'autres sources d'informatives.

Profils	Enquête Nationale 2006 - CRASC		Enquête MOD/1992 – ONS	
	Effectifs	%		
Femmes au foyer	6706	48,75%		
Femmes en formation	2981	21,67%		
Femmes occupées	2570	18,68%	528000	
Femmes demandeuses d'emploi	1496	10,89%		
Sans réponse	02	0,01%		
Total	13755	100%		

Les femmes occupées représentent l'ensemble des femmes exerçant des activités dans le secteur formel, public ou privé et dans le secteur informel.

A défaut d'avoir toutes les rubriques renseignées nous présenterons un tableau qui reprend ses données pour les RGPH

Tableau 1 - Evolution de la population totale, active et occupée selon les recensements Généraux de la population (RGPH, 1966-1998) - En millions.

	1966	1977	1987	1998	2008
Population totale	11,460	15,645	22,600	29,272	
<i>Population féminine totale</i>	<i>5,638</i>	<i>7,872</i>	<i>11,175</i>	<i>14,472</i>	
Population active totale	2,560	3,050	5,341	8,170	
<i>Population active féminine</i>	<i>0,109</i>	<i>0,203</i>	<i>0,492</i>	<i>1,41</i>	
Population occupée totale	1,720	2,380	4,138	-	
<i>Population occupée féminine</i>	<i>0,095</i>	<i>0,138</i>	<i>0,365</i>	-	

Source : ONS (1999) et CENEAP (2000) – Regroupement fait par nos soins.

La population active féminine est passée de 109.000 en 1966 à 1,41 millions en 1998. Cette évolution est plus rapide que celle de la population féminine totale (5,638 millions en 1966 et 14,472 millions en 1998). La population occupée féminine est passée, quant à elle, de 95.000 en 1966 à 889.000 en 1997. Selon l'organisme ou la source d'information le taux d'activité des femmes en particulier va changer. L'écart n'est pas du tout négligeable et renvoie à un questionnement sur les différentes méthodes utilisées pour aborder une telle problématique.

Tableau 4 -L'activité féminine selon les données d'organismes officiels (en %)

Années	ONS		MSP (a)	CENEAP (b)
	TBA1	TBA2		
1966	1,96	2,16	-	Moins de 10 %
1977	2,6	2,6	-	
1985	-	-	4,8	
1987	4,41	5,53	-	
1989	3,31	7,50	-	-
1992	3,78	6,21	13,2	10
1996	-	-	16	-
1998	-	-	-	17

(a) “ Activité féminine ” ; (b) Activité féminine par rapport à la population active totale.

Source : ONS (1999, pp. 19-24) ; MSP/PNUD (2000, p. 129) ; CENEAP (2000, p. 44).

Ces différences renvoient certainement à une tendance à montrer l'existence d'une évolution positive de l'activité féminine [MSP, 2000] [CENEAP, 2000] suite aux actions de développement engagées. Les données de l'ONS [ONS, 1999] révèlent, quant à elle, les effets négatifs de la crise socio-économiques liée, entre autres, au choc pétrolier et à la baisse des investissements durant le second Plan quinquennal (1985-1989). Ainsi, le TBA1 passe de 4,41 % en 1987 à 3,31 % en 1989. Par ailleurs, le TBA2 indique probablement les effets négatifs de la crise institutionnelle dans laquelle le pays s'est engagé (7,50 % en 1989 et 6,21 % en 1992). L'inaccessibilité de données depuis 1992 entrave toute évaluation des effets du PAS sur le travail et l'emploi des femmes.

Ayant affaire à des organismes officiels et en l'absence d'autres sources, l'on peut légitimement se demander si cet éventail de taux, pour les mêmes périodes, ne renvoie pas à d'autres enjeux dont le moindre n'est pas l'enjeu statistique. Mais cet enjeu statistique n'est pas sans effet sur l'approche de la situation socio-économique des femmes en Algérie et de leur intégration au processus de développement.

L'approche du travail des femmes, à travers la statistique officielle, ne peut qu'être étroite. Le recueil des données pour l'élaboration de cette statistique est fait dans le cadre d'une problématique correspondant à des préoccupations officielles et des hypothèses qui leur sont liées.

Le dépassement de limites de ces données¹⁹³ ne peut plus se faire en rapport à des questions d'ordre global, ni en réponse à des préoccupations conjoncturelles, comme semble être le cas en Algérie, mais doit faire l'objet d'une réflexion pluridisciplinaire avec confrontation d'analyses et de méthodologies plurielles.

Ces précisions ne sont pas sans intérêts. Une maîtrise statistique, à la fois quantitative et qualitative, nous permettra de voir s'il est possible d'établir une fonction de la production domestique par la détermination des variables endogènes et exogènes de cette fonction. L'estimation qualitative par l'identification des variables et des paramètres de la dite fonction et la connaissance de la tendance quantitative de ce type d'activité nous permettra, au moins, de conclure qu'il est possible de mesurer en volume et d'en faire la valorisation ou l'estimation monétaire.

Pour les besoins de l'analyse, dans l'Enquête Nationale - 2006 – CRASC, distingue entre les femmes ayant des responsabilités (cadres et entrepreneurs) et celles qui n'en ont pas. Le temps hors travail est réparti entre différentes activités: de la cuisine, au ménage, aux enfants, au maintien du lien social et à soi.

Par ailleurs si l'Enquête Nationale 2006 – CRASC s'est soucié de son homogénéité avec les catégories utilisées par les différentes Enquêtes de l'ONS, cette même enquête, en ce concerne l'analyse de la production domestique ou le travail domestique n'a pas cherché à voir comment les enquêtes budgets – temps ont catégorisé les activités qui définissent cette production. Par ailleurs, les résultats sont présentés, dans des notions, qui ne

¹⁹³) Nous nous demandons si les redéfinitions de l'ONS visent le dépassement des limites théoriques et méthodologiques ou constituent une réponse à des contraintes conjoncturelles et institutionnelles nationales ou internationales.

renvoient à aucune conceptualisation donnée. S'agit – il des qualifications même des femmes enquêtées ?

Nous tenterons de mettre ces notions – qualifications dans les catégories que nous avons défini, dans la section précédente, selon la classification de Slazai. Cette reconstruction nous permettra, à la fois de les comparer avec les résultats que nous avons obtenus dans nos propres recherches et avec les résultats, malgré leurs insuffisances, des enquêtes de l'ONS. Nous tenterons, par ailleurs, également de les comparer avec les enquêtes de l'INSEE même si la comparaison poserait des limites méthodologiques. Notre objectif est de voir si une quelconque comparaison dans les tendances existe ou pas. Ce qui nous permettra, dans la poursuite du processus de recherche, d'explorer de nouvelles pistes de recherche et de réflexion.

Il est à noter que les résultats d'une telle enquête ont au moins le mérite d'exister, voir même une opportunité de combler un vide dans un champ d'analyse qui ne semblait pas être une préoccupation scientifique alors que du point de vue social, politique et économique soulève de grandes problématiques.

Ainsi les temps hors occupation pour les femmes occupées, se répartit selon les résultats tel que définit par les publications en circulations suivants : le temps consacré à la cuisine, le temps consacré au ménage, le temps consacré aux enfants, le temps consacré à la famille, le temps consacré aux visites d'ami – e –s et de proches, le temps pour soi. L'enquête relève une particularité dans l'emploi du temps des femmes durant le week – end à savoir un temps consacré au hammam et un temps consacré à des sorties en plein air. Cette dernière particularité pose un problème méthodologique et qui concerne l'unité de mesure du temps des femmes. Ceci n'est pas sans conséquence sur l'approche de l'emploi du temps des femmes pour une compréhension des comportements et des attitudes des femmes.

La question méthodologique principale concerne le non renseignement sur le calcul du temps moyen par activité et par situation matrimoniale. Ainsi on ne renseigne pas sur le fait que le temps moyen consacré aussi bien à la cuisine que le ménage soit de deux heures pour tous les statuts matrimoniaux des femmes enquêtées. S'agit de déclaration ou d'observation dans la collecte de l'information, ensuite le calcul du temps est le calcul d'un temps moyen. Si oui s'agit – il d'une moyenne simple ou pondérée et dans ce cas sur quelle base s'est fait la pondération. Et est ce que l'hypothèse forte de toute chose égale par ailleurs a été émise et observée ?

Il semblerait par ailleurs que l'Enquête Nationale – 2006 – CRASC, en ce qui concerne la production domestique, ne s'est intéressée qu'aux femmes occupées. C'est d'ailleurs pour cela qu'il y a eu une distinction entre deux catégories de femmes occupées à savoir les femmes ayant des responsabilités (cadres et entrepreneurs) et celles qui ne semblent pas en avoir du point de vue professionnelles. Ce qui laisse déduire que cette enquête a eu comme hypothèse implicite à savoir « la recherche de la conciliation entre vie professionnelle et la vie familiale ». Ce qui est confirmé par le fait que les temps d'activité sont corrélés avec le statut matrimonial des femmes occupées enquêtées.

Même si la production domestique n'est pas du seul apanage des femmes aux foyers, il n'en demeure pas moins que ce sont ces femmes aux foyers qui sont majoritaire. Dès lors seule une enquête qui rendrait compte de ses activités aussi bien dans toutes catégories de femmes qu'elles soient occupées ou aux foyers que chez toutes les catégories d'hommes qui rendrait compte de la situation, renseignerait sur cette fonction et rendrait possible des changements et / ou accompagnements les mutations dans les mentalités et dans la société pour aller vers des égalités des opportunités et des chances entre les hommes et les femmes.

Le tableau suivant reprendra les résultats de l'enquête à travers les catégories de l'emploi du temps selon la méthode que nous avons adoptée dans notre méthodologie à savoir la méthode de Slazai

**Grille de lecture des activités d'un individu – dans ce cas
«une femme occupée enquêtée »**

Activité Méthode Slazai	Activité Correspondante De l'E.N CRASC	Célibataire	Mariée	Divorcée	veuve	Sans réponse
Activités pour les besoins biologiques	Soins personnels Aller au hammam Repos ou temps pour soi Boire, manger, dormir, regarder la télé					
Activités marchandes	Activité rémunérée formelle ou informelle à l'extérieur ou au domicile.					
Les activités productives non marchandes	Faire la cuisine Faire le ménage Faire le suivi scolaire et extra scolaire des enfants Visites familles, ami e s et proches pour entraide /solidarité ou bénévolat					
Les activités de loisirs	Visites familles, ami e s et proches pour le plaisir Loisirs et sorties plein air					

La cuisine:

Le temps nécessaire pour faire la cuisine est estimé à une durée moyenne de deux heures et cela quelque soit le statut matrimonial des femmes enquêtées. Ainsi il a été constaté que 40,4% sont des femmes mariées, 39,8% des divorcées, 35,8% des veuves et 29% des célibataires.

Les femmes mariées sont les plus nombreuses à lui consacrer plus de deux heures. Les femmes occupées, cadres et entrepreneurs, consacrent plus de temps à la cuisine. Ces catégories de femmes sont majoritairement mariées ou ont été déjà mariées.

La première conclusion tirée du résultat obtenu est de considérer l'action de cuisiner comme une activité *quotidienne* des femmes.

Certes le constat général de toutes les études sur les activités domestiques, ici et ailleurs, montre que cette activité est presque exclusivement féminin au point d'être admise comme une évidence du quotidien des femmes. Cependant il aurait été opportun de s'interroger, également sur les activités des hommes. Ce qui aurait permis, surtout, de s'interroger et d'interroger "cette évidence".

Ce type d'exercice n'est possible que si nous intégrons l'approche de genre dans l'analyse de ces activités. Cette approche, comme nous allons le démontrer dans la seconde partie, est, à notre sens, l'approche qui permet d'aller au delà des conclusions tirées des résultats – constats et à juste titre de s'interroger et de questionner des situations afin de prendre conscience du sens à leurs donner.

Le temps consacré à faire la cuisine (Deux heures)	Célibataire	Mariée	Divorcée	veuves
	29%	40.40%	39.8%	35.8%

Le ménage :

Le temps consacré au ménage est réparti d'une manière presque équitable : que les femmes enquêtées soient mariées, célibataires, veuves ou divorcées. Elles sont 36% à consacrer en moyenne deux heures par jour pour le ménage.

Le temps de ménage	Célibataire	Mariée	Divorcée	veuves
(+ de deux heures)	36%	36%	36%	36%

Il faut nuancer le résultat concerne les femmes mariées. Le temps de ménage varie selon qu'elle soit travailleuse cadre ou non et selon qu'elle soit dans le secteur formel ou informel. Dans le cas de figure elles représentent le taux le plus élevé dans la catégorie de celles qui consacrent plus de deux heures de temps pour le ménage. Ainsi les femmes travailleuses dans le secteur formel et informel sont plus nombreuses à consacrer deux heures pour le ménage. Elles représentant respectivement 36,5% de l'ensemble des femmes travailleuses et 37,2% de l'ensemble des femmes exerçant dans l'informel. Alors que les femmes cadres dans le groupe de celles qui consacrent au ménage plus de deux heures représentant 26,9% de l'ensemble des femmes cadres.

Dans toutes les situations décrites l'activité ménage semble être une pratique partagée par toutes les femmes.

La prise en charge des enfants:

Le temps consacré aux enfants demande plus de deux heures pour 28,5% des femmes mariées notamment dans le suivi scolaire et le jeu, pour 22,4% des divorcées et 18,9% des veuves.

Les femmes travailleuses sont les plus nombreuses à passer moins d'une heure avec leurs enfants (66,6%) sur l'ensemble des femmes travailleuses. Les femmes cadres qui consacrent plus de 2 heures représentent 20,4% contre 13,2% des femmes travailleuses, 10,6% des femmes entrepreneurs et 8,7% des femmes exerçant dans l'informel.

Le niveau d'instruction élevé des femmes cadre, a joué un rôle non négligeable dans l'élévation du niveau de conscience concernant l'importance du temps à consacrer aux enfants pour leurs loisirs et suivi scolaire.

Ainsi la prise en charge des enfants, comme mission, avec toutes les activités que cela implique, est **une mission « suivi et de l'évaluation de l'éducation des enfants »** au sens large et elle relève de la « **responsabilité** », **essentiellement, des mères.**

Le temps pour soi :

Les femmes ayant une charge familiale (mariées, divorcées et veuves) ne consacrent qu'une heure au plus pour elles-mêmes. Alors que les femmes célibataires sont plus nombreuses à se consacrer au moins deux heures. Ainsi leur proportion est de 36,8% contre 19% des mariées, 15% des divorcées et 14% des veuves dans le même intervalle horaire.

Si les femmes cadres consacrent plus de temps aux enfants, elles consacrent moins de temps pour elles-mêmes par rapport aux autres catégories. Ainsi la proportion des femmes cadres qui ne se consacrent que moins d'une heure est de 39,8% contre 32,9% des femmes entrepreneurs, 31,4% des travailleuses dans le secteur formel et 28,7% dans l'informel.

Alors que les femmes travailleuses et les femmes entrepreneurs sont plus nombreuses à consacrer plus de 2 heures pour elles-mêmes (12% et 11,8% contre 9,3% des cadres et 6,2% des femmes dans l'informel).

L'enquête révèle que les femmes célibataires consacrent plus de temps au repos que les femmes mariées. 28,4% des femmes au foyer célibataires dorment 10 heures par 24 heures, contre 24,3% des femmes chômeuses, 23,6% des scolarisées et 15,1% des occupées.

Les femmes célibataires passent plus de temps à regarder la télévision qu'elles considèrent comme un temps pour soi. Ainsi elles sont 39,7% de femmes célibataires à regarder plus de deux heures, contre 27,4% des divorcées, 20% des mariées et 19,8% des veuves. Mais dans la catégorie des femmes célibataires qui consacrent plus de 2 heures à regarder la télévision, les femmes travailleuses représentent un taux de 39,7%, les femmes entrepreneurs 27,8% et celles dans l'informel 42%. Les femmes cadres qui consacrent plus de 2 heures à la télévision représentent 31,6% de l'ensemble des femmes cadres célibataires.

Les visites aux ami - e - s et aux proches :

Les visites aux ami- e - s sont fortement liées au statut matrimonial des femmes.

La proportion des femmes mariées qui ne rendent jamais visite aux ami - e - s et aux proches est de 37,2 % contre une proportion de 27,6% de femmes célibataires. Alors les femmes célibataires sont de 18,6% contre 9,3% des femmes mariées, à effectuer une fois par semaine et plus, une visite amicale.

Par ailleurs le taux le plus important est celui des femmes mariées en chômage qui ne font jamais de visites. Elles représentent un pourcentage de 41% alors que celles qui le font une fois par mois dans cette catégorie, représentent 11,44%.

Ceci montre la lourdeur des tâches ménagères dévolues aux femmes mariées qui rentrent souvent directement après le travail pour assumer leur "rôle" de maîtresse de maison. Dans le même moment, il faut souligner que le travail à l'extérieur, permet quand même aux femmes de maintenir un réseau relationnel extérieur à la famille.

La zone géographique et l'âge des enquêtées sont des facteurs ayant un rôle dans la fréquence de sortie chez les amis et les proches. En effet, la catégorie des femmes qui déclarent ne jamais faire de visites amicales, est plus importante dans la zone rurale. Ainsi elles sont estimées à 33,8% en milieu rural pour 27,8% des femmes dans le milieu urbain et appartiennent plus à la catégorie modeste 34,2% pour 27,4% de celles qui appartiennent à la catégorie aisée.

La proportion des femmes qui déclarent ne jamais effectuer ces visites augmente lorsqu'on avance dans les tranches d'âges, avec une légère régression dans la tranche d'âge 45 - 54 ans, l'évolution continue après 54 ans. Elle est plus importante dans la tranche des 70 - 74 ans (46,2%) et moins importante dans la tranche des 16 - 19 ans (25,2%).

Lorsqu'il s'agit de ce que les femmes font le week-end en priorité : elles sont, dans toutes les catégories, nombreuses à faire le grand ménage (46% des demandeuses d'emploi, 41,4% des occupées, 38,8% des femmes au foyer).

Loisirs et sorties en plein air :

Pas moins de 48% des femmes au foyer mariées, ne sortent jamais en plein air contre 37% des mariées en chômage et 31% des mariées occupées. Elles sont 5,3% à le faire une fois par semaine contre 13,25% des femmes chômeuses et 11,4% des occupées. Alors que 9,6% des femmes au foyer font une sortie par mois contre 13,8% des femmes en chômage et 13,3% des femmes occupées.

L'explication résiderait dans l'appartenance à la catégorie sociale et à la zone géographique, Ainsi une proportion de 47% des femmes qui ne sortent jamais en plein air est d'origine sociale modeste¹⁹⁴ contre 37,8% d'origine sociale aisée.

Alors que 50% sont dans le rural contre 34,7% dans l'urbain. Celles qui sortent une fois par semaine, voir une fois par quinzaine, regroupent 20,8% des femmes dans l'urbain et 9% des femmes dans le rural.

Cette situation laisse les porteurs de cette enquête dire que « le fait de vivre à la campagne ne stimule pas le besoin de « sortir », de s'aérer comme pour les personnes vivant dans les grands centres urbains et que le week-end n'a pas le même sens ». Il est à noter que ces même rédacteurs auraient du lier leur conclusion liée au sens que donne les unes et les autres à la perception des sorties avec le point qu'ils ont consacré au temps que les femmes accordent, en milieu rural, à la femme et qu'ils qualifient comme **“ consolidation du lien social”**. **Ne serait – il pas, dans le sens et dans la perception des femmes en milieu rural comme l'opportunité de sortie et d'évasion de son propre espace domestique et donc du temps pour soi au titre de loisirs et sorties aérées.**

Il nous semble que cette conclusion demande à être approfondie car elle occulte à notre sens l'environnement sociale et culturelle voir même économique au moins dans sa dimension infrastructurelle qui diffère selon que l'on soit en milieu urbain ou en milieu rural.

Nous aborderons cette idée, dans la troisième partie de la présente thèse, puisque nous la consacrons à la question du genre en milieu rural.

Sorties au Hammam :

Se rendre au hammam, semble être une pratique qui concerne un peu plus les femmes mariées. Les célibataires sont un peu moins nombreuses à aller au bain maure. Ainsi les femmes célibataires (39,7%) déclarent aller rarement au hammam alors que les femmes mariées dans la même situation sont de 36,3%. Ensuite la fréquence des visites est presque égale dans les deux autres catégories à savoir divorcées et veuves.

¹⁹⁴ Ici on peut se poser la question, très légitimement, sur les critères qui permettent de distinguer entre une personne d'origine sociale modeste et une personne d'origine sociale aisée comme les catalogue l'enquête en question.

La famille consolidation du lien social

Dans le maintien de la sociabilité familiale, le statut matrimonial n'a pas d'incidence sur le temps consacré à la famille élargie par contre la zone géographique et les activités productives formelles ou informelle ou en d'autres termes « le statut socioprofessionnel » et la fréquence des visites semblent introduire des différences sensibles.

- Selon la zone géographique : les femmes, en milieu rural, consacrent plus de temps à la famille que les femmes en milieu urbain. Ainsi les femmes rurales qui consacrent plus d'une heure à la famille au titre de la consolidation du lien social représentent 31% alors qu'en milieu urbain elles ne sont que de 25 %. Cette tendance se confirme puisque le nombre de femmes rurales, dont ce temps n'excède pas une heure, est estimé à 24% contre 31,20 % des femmes en milieu urbain. Ainsi donc les femmes, en milieu rural, sont plus nombreuses à consacrer plus d'une heure de leur temps à la famille et elles sont moins nombreuses à ne consacrer que moins d'une heure. Alors que les femmes, en milieu urbain, se caractérisent par une situation inverse.
- Dans la catégorie de celles qui consacrent plus de 2 heures pour la famille élargie, les femmes cadres sont plus représentatives que les autres catégories de femmes avec un taux de 27,8%. Cependant parmi celles qui consacrent moins d'une heure pour la famille élargie sont les femmes entrepreneurs (37,6%) et les femmes travailleuses 30,3%.
- La fréquence des visites familiales est fonction de la situation « socioprofessionnelle » des femmes. Ainsi les femmes occupées sont plus nombreuses que les femmes au foyer, à effectuer des visites familiales entre une fois par semaine voir une fois tous les quinze jours, malgré leur emploi du temps chargé. Ceci relève de deux faits, selon les rédacteurs des conclusions de cette enquête : « le travail permet de garder un lien de proximité avec l'extérieur et de circuler plus facilement. Le second fait est l'attachement des femmes mariées au groupe familial » Cette conclusion est justifiée, à leur sens, puisque elles sont estimées à 41,5% à avoir cette fréquence de visite contre 30,3% des célibataires et 6,3% des célibataires ne le font que rarement.

Ce qui laisse dire que ce constat n'est-il pas l'expression d'une forme de négociation qu'opère la femme travailleuse avec son groupe familial pour signifier que travailler en

terme générique, consacrer du temps à l'activité professionnelle ne veut pas dire couper le lien avec la sphère familiale ? Le droit de sortir est-il dénié aux femmes au foyer, même pour faire des visites familiales ?

A notre sens une autre hypothèse est à émettre à savoir que sous la contrainte du temps à répartir entre les activités marchandes formelles ou informelles et les activités non marchandes, ces catégories « socioprofessionnelles » s'orientent vers une gestion rationnelle et opérationnelle de l'une des ressources rares « Temps » voir même une démarche managériale de toutes leurs ressources dont la ressource le temps de production et de consommation, *en conscientisation de* leurs contraintes et non pas *en intériorisation de leurs conditions*.

Conclusion

En conclusion, l'implication des femmes dans la sphère économique formelle ou informelle ne semble pas remettre en cause la division traditionnelle des tâches domestiques entre les femmes et les hommes. Bien que très actives à l'extérieur du foyer, car en plus du travail rémunéré formel ou informel et quelque soit l'espace de la pratique de ces activités, elles sont dans les foyers, premières responsables des activités non marchandes et de ce que l'on appelle « **la reproduction des fonctions essentielles de la vie ou le bien être social** » avec essentiellement *la production domestique*. Même quand il y a une intervention proposée par un autre membre de la famille de sexe masculin et en particulier le mari, cela reste une aide, la prise de décision, le timing et toute l'organisation des tâches revient à la femme. C'est pour cela que la femme, même animée du désir de prendre du temps pour elle, ne peut le faire vu l'importance du travail ménager, des soins à prodiguer aux enfants et à tous les autres membres de la famille et aussi à l'époux et aux beaux- parents quand il s'agit de la famille élargie.

Toutes ses activités nécessaires à la reproduction sociale de la famille et de l'économie à travers l'entretien de la force de travail, sont non seulement non rémunérées, mais occultées et non intégrées dans le produit intérieur brut (PIB).

Les raisons résident dans le fait qu'elles sont menées au sein de l'espace domestique donc non quantifiées et aussi du fait qu'elles concernent les membres de la famille. Par ailleurs, le poids des charges domestiques qui pèse sur les femmes en activités, les laisse dans une situation de vulnérabilité socioéconomique par rapport à l'exercice de leur activité professionnelle. La preuve est que la grande majorité de la petite enfance (0 – 6

ans) en Algérie, est généralement prise en charge par les membres féminins de la famille : sœurs, tantes, grands-mères, nourrices ou femmes d'entretien.

Une situation qui s'est traduite durant de longues années par l'absence de prise en charge de la petite enfance dans les politiques publiques comme les constructions de crèches, jardins d'enfants, généralisation du préscolaire. Une alternative à cette activité, non visible, se chargeait de cette problématique, à savoir la sphère informelle que se soit par sa dimension marchande par le recours des femmes travailleuses aux services marchands des nourrices, femmes d'entretien, voisinage et membres de la famille ou par sa dimension non marchandes par le recours à la solidarité de la famille (sœurs, tantes, grands – mères), du voisinage et communautaire, en particulier par l'apport associatif ou de collectif de travailleuses qui se développent de plus en plus.

Conclusion générale de la première partie

Comme souligné auparavant, les recherches en Algérie sur le travail domestique comme activité non rémunérée des femmes sont pratiquement très rares. Cette situation découle du processus sociohistorique du développement des sociétés et notamment de la société algérienne. Processus qui détermine le statut des femmes à un moment donné. Un statut qui considère les tâches domestiques comme le prolongement naturel du rôle de reproduction des femmes en l'occurrence celui qui découle de leur statut d'épouse, de mère et de fille.

Elle sent rarement d'abord des femmes au sens du statut de la personne humaine mais toujours en rapport de position hiérarchique à l'autre ; l'époux, les enfants, la famille. Ce rapport de position entre les hommes et les femmes est traduit par les hommes et/ou les femmes comme une construction identitaire. Il renvoie souvent à ce qui commence à s'appeler, dans certaines approches théoriques, à des choix identitaires de sexe.

Cette identité, dans ce cas d'étude, féminine, qui non seulement maintient mais reproduit une division du travail adossée à une discrimination sexuelle et cela malgré l'implication des femmes dans l'activité économique et leur présence de plus en plus importante dans l'espace public. Cette identité sexuée va selon le cas, dans le cadre de « *stratégie dite féminine* » soit s'appuyer sur la prise de conscience d'une situation de domination à contourner sans confrontation par ce nous appelons « une *négociation*¹⁹⁵ » ou avec une confrontation. Comme cela peut être comme une « apparente soumission » par l'acceptation ou l'intériorisation de ce statut. Dans les unes comme l'autres attitudes qui caractériseraient la stratégie dite féminine, les femmes sont de véritables actrices, comme dans toute stratégie, à qui il faut accorder tout l'intérêt et rien que l'intérêt qu'il faut afin de saisir tous le sens qu'il faut à la question qui nous intéresse et dans notre problématique, sous l'angle de la production domestique.

Les recherches sur la question du travail non rémunéré des femmes comme variante de la production domestique, sont rarement entreprises en tant que telle, mais elles sont souvent abordées à l'intérieur des sujets relatifs aux femmes travailleuses de manière générale mais toujours dans le cadre de la problématique de la conciliation vie professionnelle, vie familiale ou celle de l'espace public, espace privé.

¹⁹⁵ Nous reviendrons sur cette notion, plus bas

Ces recherches mettent en exergue la difficulté de dissocier la situation des femmes travailleuses de la situation de la société en général. Elles démontrent également, qu'on ne peut comprendre la faiblesse de l'activité professionnelle des femmes sans sa mise en lien avec le travail domestique et les responsabilités qui en découlent au sein de la famille. Ces recherches soulignent que les femmes travailleuses, en situation de faibles disponibilités de crèches et de garderie déploient des stratégies multiples d'adaptation.

Ces tâches, activités nécessaires à la vie sociale et familiale et au bien être de la famille et qui ne peuvent être dissociées de la vie professionnelle comme le souligne A. Faouzi dans son article sur le travail domestique, activités non rémunérées du fait de leur existence hors du marché ou du circuit marchand, comme l'ont démontré Talahite-Hakiki (1983) et Boufenik (1999) et non reconnues en raison de leur occultation et leur invisibilité Metair (2000).

Les résultats de l'Enquête Nationale « femmes et intégration socioéconomique », volet femmes au foyer (Benghabrit-Remaoun 2006), démontrent le potentiel de ressources humaines (femmes au foyer) investissant l'activité domestique dans ses différents volets.

L'analyse théorique du travail domestique ou tâches domestique² (entretien de la maison, préparation des repas, soins aux enfants et aux personnes âgées) est l'activité partagée par toutes les femmes quel que soit leur statut, mariées ou célibataires, travailleuses ou femmes au foyer.

Ainsi dans leur dimension économique, ces activités permettent l'entretien de la force de travail nécessaire à la production de la valeur marchande et à la reproduction du capital et sur le plan social et psychologique, elles sont nécessaires au bien être des membres de la famille, à l'équilibre et à la cohésion sociale de la famille et par conséquent de toute la société

Cependant ces activités sont sous estimées et non prises en compte dans la comptabilité du produit intérieur brut (BIT). Cette sous estimation des activités des femmes reflète une perception institutionnelle, par des outils orthodoxes, d'une faible implication des femmes dans l'activité économique et met en exergue l'approche qui fait que le rôle des femmes est tributaire du statut des femmes dans la famille et dans la société en général. Un statut des femmes étroitement lié au statut matrimonial à savoir mère et épouse avant tout.

Il y a lieu de souligner que cette sous estimation de la réalité du travail domestique non rémunéré des femmes ne peut être corrigée qu'au travers des recherches thématiques précises et pointues, rendant perceptibles l'apport et l'importance de la part de ces activités non rémunérées dans l'économie domestique en particulier et dans l'économie du pays en général et du retard pris dans la remise en cause de la hiérarchie sociale entre les sexes.

Le passage à des approches nouvelles, comme de nouveaux éclairages aussi bien théoriques que pratiques, moins orthodoxes, tel que l'intégration du genre dans l'approche du développement économique et sociale et l'évolution politique, accompagnerait les acteurs – e – s, les politiques, les stratégies à faire un saut qualitatif dans leurs visions, approches et pratiques des dynamiques et des perspectives et des opportunités nouvelles qui se présentent à eux et à elles.

A ce titre nous consacrons toute la suite de cette thèse, à l'intégration du genre dans l'approche de la production domestique une dimension de l'économie informelle non marchande pour concrétiser de nos propos si dessus.

Seconde Partie : L'approche genre de l'économie informelle ; approches théoriques, problématique et état des lieux en Algérie.

Chapitre troisième : Les approches théoriques du genre : concepts de base, méthodes et apport du genre

Chapitre troisième : Les approches théoriques du genre : concepts de base, méthodes et apport du genre

Introduction :

De manière très succincte, **trois grandes étapes sont formalisées** pour faire un tour d'horizon sur les approches du développement, à travers les débats socioéconomiques et politiques.

- celle des années 60, caractérisée par l'enfermement dans la sphère de la reproduction et l'invisibilité des femmes, a été accentué du fait de la valorisation des activités monétaire sur les activités non monétaires, par la présence majoritaire des hommes en tant que fonctionnaires, agents de l'Etat et la place prépondérante qu'ils occupaient dans le secteur industriel et notamment dans le secteur des hydrocarbures par les exportations minières. Alors que pour la même période les femmes étaient plutôt dans l'agriculture vivrière et que même dans ce secteur l'accès aux crédits bénéficiait plutôt aux hommes chefs de familles puisque ce statut était exclusif aux hommes.
- Celle des années 70 est une période caractérisée par la problématique de la prise en charge l'intégration économique des femmes. Il est question de cette intégration à travers l'encouragement de l'emploi dans les grandes entreprises comme celles du textile, l'électronique, etc.

La notion d'intégration des femmes au développement est appuyée fortement par les nations Unies et c'est ainsi que les activités et des projets féminins voient le jour.

- Celle de la fin des années 90 est l'époque qui voit l'émergence de la problématique genre, de la hiérarchie sociale entre les sexes et l'imposition du marché comme paradigme hégémonique du développement.

Ce dernier ne laisse aucun secteur en dehors des logiques monétaires et financières. C'est dans ce cadre-là que la participation des femmes est considérée comme un indicateur majeur du développement. La question des acteurs sociaux bénéficiaires du développement devient majeure.

Sur le plan idéologique, les discours continuaient à privilégier chez les femmes, les rôles d'épouse et mère. Dans les années 80, les résultats socioéconomiques des politiques de croissance, plutôt désastreux, ont abouti à une révision majeure.